

Conseil de Paris Centre

11 JUILLET 2020

Compte-rendu

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

II^e PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Première réunion du Conseil d'arrondissement de Paris Centre (1^{er} secteur)
(Mandature 2020-2026).

Élection du maire et de ses adjoints

Le onze juillet deux mil vingt à quatorze heures trente, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la Mairie de Paris Centre, sur la convocation en date du six juillet deux mil vingt qui leur a été adressé par la Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Étaient présents :

- Pierre AIDENBAUM, Paris en Commun
- Karine BARBAGLI, Paris en Commun
- Jimmy BERTHÉ, Paris en Commun
- Jacques BOUTAULT, groupe Écologiste de Paris Centre
- Dorine BREGMAN, Paris en Commun
- Gauthier CARON-THIBAUT, Paris en Commun
- Corine FAUGERON, groupe Écologiste de Paris Centre
- Luc FERRY, Communiste et Citoyen
- Florent GIRY, Paris en Commun
- Boris JAMET-FOURNIER, Paris en Commun
- Benoîte LARDY, Paris en Commun
- Véronique LEVIEUX, Paris en Commun
- Jean-Paul MAUREL, groupe Écologiste de Paris Centre
- Audrey PULVAR, Paris en Commun
- Raphaëlle RÉMY-LELEU, groupe Écologiste de Paris Centre
- Julien ROUET, Républicains et Libéraux
- Yohann ROSZÉWITCH, Paris en Commun

- Pacôme RUPIN, Indépendants et Progressistes
- Antoine SIGWALT, Républicains et Libéraux
- Christel TORIELLO, Républicains et Libéraux
- Catherine TRONCA, Paris en Commun
- Aurélien VÉRON, Républicains et Libéraux
- Ariel WEIL, Paris en Commun
- Shirley WIRDEN, Communiste et Citoyen

Absents ayant donné leur pouvoir :

-

Monsieur Pierre AIDENBAUM, doyen d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 14 h 30.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

CP-2020-01

Désignation du secrétaire de séance.

CP-2020-02

Élection du Maire.

CP-2020-03

Détermination du nombre d'adjoint-e-s au Maire

CP2020-04

Élection des adjoints.

La séance est ouverte à 14 h 37.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Bonjour à toutes et à tous. Quelques mots pour nous excuser auprès de tous ceux qui n'ont pas pu rentrer dans la salle des fêtes ou dans la salle des mariages, mais vous savez que nous avons des contraintes particulières en ce moment que nous souhaitons respecter. Néanmoins, nous pourrons tous nous retrouver dans la cour dans quelques instants. Il fait beau et cela sera d'autant plus agréable.

Mes chers collègues, mes premiers mots seront pour vous féliciter de votre élection au Conseil d'arrondissement de Paris Centre et, pour certains d'entre vous, au Conseil de Paris. Avant toute chose, je souhaite également remercier chaleureusement la Maire de Paris, Anne HIDALGO, de nous faire l'honneur de sa présence et la féliciter pour sa brillante élection et lui redire à titre personnel - chère Anne - mon émotion, la semaine dernière, de t'avoir remis pour la deuxième fois ton écharpe de Maire de Paris.

Cette séance, aujourd'hui, est la première du Conseil d'arrondissement. Elle est particulièrement chargée d'émotion. En effet, mes chers collègues, c'est la première fois dans l'histoire de notre capitale que nous allons élire un Maire et un exécutif pour ce nouveau secteur Paris Centre qui a été créé par la loi de mars 2017 et qui regroupe les quatre premiers arrondissements de Paris ; le cœur de Paris, le cœur du cœur de Paris. Vous connaissez, pour la plupart d'entre vous, ses lieux emblématiques mais lorsque l'on regarde ce que représente le centre de Paris, on prend conscience de ce que va représenter ce nouveau secteur pour la capitale. Il y a des lieux parmi les plus emblématiques de la ville. Regardons un peu de la Bastille à l'hôtel de ville, de l'hôtel de ville à la Concorde, de la Concorde à l'Opéra, de l'Opéra à la République, tous ces musées, tous ces lieux prestigieux de Paris ; j'en citerai deux ou trois : le Louvre, Pompidou, Carnavalet, les Archives nationales, Picasso, le musée d'art et d'histoire du Judaïsme. Tous ces lieux qui jalonnent notre arrondissement : les Tuileries, la place des Vosges, la Comédie française, l'Opéra-comique... Je pourrais aller encore beaucoup plus loin et parler d'un tas d'autres lieux mais je ne veux pas être trop long.

De plus, l'histoire de Paris s'est forgée ici, dans nos quartiers ; ces quatre grands quartiers du centre de Paris - le Marais, naturellement, mais aussi les Halles, le Sentier - qui aujourd'hui sont regroupés avec toute l'histoire que cela représente pour notre ville.

Et en même temps, je disais chargé d'émotion car c'est aussi un au revoir aux Mairies des quatre premiers arrondissements de Paris. Je dis bien un au revoir, bien qu'à titre personnel, je me réjouis que les habitants de ces quatre arrondissements aient choisi la Mairie du 3^{ème} comme Mairie centrale ; de très peu devant celle du 4^{ème}, cher Ariel, néanmoins nous avons remporté ce référendum.

Aujourd'hui, je voudrais remercier les quatre Maires du centre de Paris, Jean-François LEGARET, le Maire du 1^{er}, Jacques BOUTAULT, le Maire du 2^{ème} qui siège avec nous, Ariel WEIL naturellement et moi-même, ainsi que toutes les équipes pour le travail accompli durant cette mandature mais aussi tout ce travail que nous avons fait en commun dans la préparation de ce nouveau quartier Paris Centre. Nous avons notamment beaucoup travaillé dans ce domaine, comme dans bien d'autres, avec François GUICHARD, que je tenais à remercier ainsi que toute son équipe. Je voudrais également remercier l'ensemble des collaborateurs et des agents de ces quatre Mairies d'arrondissement.

On dit souvent qu'un mandat municipal, qu'un mandat de Maire, est le plus beau des mandats. Je vous confirme que c'est un mandat qui est captivant à plus d'un titre. Captivant parce que c'est le mandat au plus près du terrain, au plus près des réalités de la vie quotidienne de nos concitoyens. Captivant aussi par son contact permanent avec l'ensemble des forces vives qui contribuent à faire vivre nos arrondissements. Je pense naturellement et en particulier à la richesse du monde associatif, aux conseils de quartier, aux acteurs économiques, à la communauté scolaire, etc. J'ai eu ce privilège durant quatre mandats et 25 années presque jour pour jour aujourd'hui en tant que Maire du 3^{ème} arrondissement.

J'ai connu quatre Maires de Paris : Jacques CHIRAC, Jean TIBERI, Bertrand DELANOË et naturellement Anne HIDALGO. Je vais vous avouer aujourd'hui que cela n'a pas toujours été très facile, particulièrement avec les deux premiers que j'ai cités ; avec les autres, cela allait mieux tout de même. Cela a souvent été des batailles ; des batailles à mener, des batailles que nous avons gagnées. Je n'en citerai qu'une mais qui est, pour nous, plutôt emblématique de ce que nous avons fait : la bataille du marché des Enfants rouges. Plusieurs dates ont marqué cette période. D'abord la première, en 1995 : le jour où la première fois, la Gauche remportait six arrondissements de Paris (le 10^{ème}, le 11^{ème}, le 18^{ème}, le 19^{ème}, le 20^{ème} et le 3^{ème}) mettant fin à ce que CHIRAC avait l'habitude d'appeler grand chelem.

La deuxième date que je voudrais particulièrement retenir aussi, c'est juillet 2001 où avec Bertrand DELANOË et avec toi, chère Anne, nous commençons à écrire une nouvelle page de l'histoire de Paris. D'abord, dans l'opposition puis aux responsabilités, nous avons pu convaincre, démontrer aux Parisiennes et aux Parisiens qu'une autre vision de la capitale était possible, qu'une autre manière de faire de la politique était possible. Nous avons su - tu t'en souviens, Anne - relever les défis, les embûches et inscrire cette nouvelle ambition pour Paris, les Parisiennes et les Parisiens. Je suis fier que le 3^{ème} et tous les autres arrondissements aussi aient pris leur part.

Je veux également saluer, pour terminer, tous les candidats à l'élection municipale de Paris Centre et féliciter Ariel WEIL pour le résultat des élections dans nos quartiers qui se sont déroulées - vous le savez toutes et tous - dans des conditions difficiles : un premier tour qui n'aurait jamais dû avoir lieu puis, ces semaines et ces mois passés dans l'incertitude du second tour, dans le confinement, et dans tout ce que cela a représenté de malheurs pour notre ville, et enfin le deuxième tour.

Pour terminer mon intervention, je voudrais d'abord te dire, Ariel, toute ma reconnaissance pour cette très belle campagne électorale. Tu as su rassembler autour de toi, ce qui n'était pas évident car nous ne nous connaissions pas forcément tous très bien entre les gens du 1^{er}, du 2^{ème}, du 3^{ème} et du 4^{ème}. Tu as su constituer cette équipe autour de valeurs que nous partageons depuis longtemps - ces valeurs que nous avons chevillées au corps - et de notre histoire personnelle aussi. En tant que gamin du quartier comme je l'ai été moi-même, tu le connais ce quartier. Tu connais maintenant encore mieux qu'avant toutes ses rues ; une campagne électorale permet aussi de découvrir des tas d'endroits que l'on ne connaît pas. Je voulais te dire que, pour ma part, je suis très fier de

pouvoir, aujourd'hui, faire aussi modestement, à ma place, partie de ton équipe municipale de Paris Centre.

Nous allons écrire avec toi une nouvelle page qui démarre aujourd'hui. Je m'avance un peu peut-être mais j'ai le sentiment que dans quelques instants, tu vas être élu Maire. On ne sait jamais mais je pense que nous devrions y arriver. Pour ma part, je voulais te dire, de tout mon cœur, que je te soutiens totalement et que nous te soutenons tous totalement et que je serai encore plus heureux dans quelques instants quand l'ensemble des élus se seront prononcés sur ta candidature.

Je vous remercie.

Applaudissements

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

J'ai encore quelques formalités à remplir. Je déclare officiellement ouverte cette séance d'élection du Maire du premier Conseil de Paris Centre et de ses adjointes et adjoints.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, ma qualité de doyen d'âge m'amène à assurer la présidence de ce Conseil d'élection du Maire d'arrondissement, aujourd'hui du Maire du secteur Paris Centre. Ensuite, je lui céderai la parole.

Je crois qu'un certain nombre d'élus souhaitent intervenir. Je vais passer la parole aux responsables de groupe qui ont souhaité la prendre. Je la donne en premier à Pacôme RUPIN du groupe Indépendants et Progressistes. Vous avez deux minutes chacun.

Pacôme RUPIN, groupe Indépendants et Progressistes

Merci beaucoup, Monsieur le Maire du 3^{ème} arrondissement. Je commence, tout d'abord, par saluer votre engagement auprès des habitants du 3^{ème} arrondissement depuis de longues années avec beaucoup de respect. Je crois, en effet, que c'est avec émotion que vous présidez cette première séance du Conseil de Paris Centre. Je salue évidemment Madame la Maire de Paris et la félicite pour son élection.

Mes chers collègues, mes premiers mots seront aussi des mots de félicitation pour Ariel WEIL qui a remporté cette victoire dans le centre de Paris. Il s'agit d'une victoire méritée malgré les circonstances exceptionnelles. Vous ne trouverez pas chez moi quelqu'un qui prendra le prétexte de l'abstention pour remettre en cause cette élection. L'abstention est un problème pour tout le monde, pour toutes les forces politiques, certainement pas pour celui qui a réussi à récolter le plus grand nombre de suffrages sur cette élection. Cher Ariel, nous nous connaissons depuis longtemps. Nous avons partagé les bancs du Conseil du 4^{ème} arrondissement. J'en profite pour saluer Corine FAUGERON et Boris JAMET-FOURNIER que j'ai plaisir à revoir dans ce Conseil. Je voulais te féliciter et te souhaiter ainsi qu'à tout l'exécutif bon courage parce que les défis auxquels nous allons faire face au cours des prochains mois vont évidemment être très grands.

Cette campagne pour la famille politique que je représente, qui a rassemblé tous ceux ou presque tous ceux qui soutiennent l'action du président de la République, a été évidemment très difficile. Nous avons fait face à de nombreux retournements de situation et rarement à notre avantage. Il est vrai que nous avons tout de même réussi, lors du premier tour, à faire figurer notre liste en deuxième position. Je veux remercier ici ceux qui m'ont accordé leurs suffrages et qui m'ont fait confiance. J'ai le bonheur de les représenter ici dans ce nouveau Conseil de Paris Centre.

L'épidémie est venue arrêter ce processus démocratique. J'étais très favorable à ce que ce deuxième tour se tienne le plus rapidement possible car il fallait que, dans le pays, les

nouveaux exécutifs municipaux puissent travailler, puissent répondre aux crises auxquelles nous faisons face.

Je veux enfin souligner la grande dignité de cette campagne. Je crois que, dans Paris Centre, nous avons fait honneur en restant concentrés sur des confrontations autour de valeurs, de projets. Je veux remercier Ariel et son équipe de colistiers parce qu'en toute fin de campagne, ils ne sont pas tombés dans ce qui a été pour moi une attaque assez indigne de la part de deux têtes de liste LR : Aurélien VÉRON, qui est ici, et Valérie MONTANDON. Ils ont utilisé la justice à des fins politiciennes. Ils ont été condamnés à des dommages et intérêts pour procédure abusive à mon encontre. Je souhaitais donc le signaler car je pense que la politique s'honore avant tout de confrontations sur les idées. Voilà Monsieur le Maire. Je vous remercie.

Applaudissements.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Merci. Shirley WIRDEN du groupe Communiste et Citoyen.

Shirley WIRDEN, groupe Communiste et Citoyen

Madame la Maire, Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Quelle émotion ! Quelle fierté ! Quelle pression ! Je souhaite tout d'abord vous féliciter Madame la Maire pour votre réélection et pour la remarquable gestion de crise que vous avez su mener au côté de votre équipe. Les Parisiennes et les Parisiens vous en remercient.

Monsieur le Maire, vous avez su prouver ces dernières années que vous êtes un élu de terrain. Vous défendez un Paris Centre village refuge. Je suis sûre que vous serez à la hauteur de ce nouveau défi.

Merci à toutes les équipes qui font vivre le service public et qui l'ont fait dans des conditions exceptionnelles ; elles ont, aujourd'hui encore, préparé ce Conseil. Je voudrais les saluer car nous ne pouvons pas travailler sans vous.

Je suis honorée de siéger littéralement à vos côtés Monsieur le Maire et de la confiance que vous portez au groupe Communiste et Citoyen que je forme avec Luc FERRY. C'est notre premier mandat à tous les deux et vous nous proposez de belles délégations. Nous nous inscrivons dans la lignée d'Évelyne ZARKA, Yves PESCHET et Béatrice BONNEAU, que je veux saluer ici. À vos côtés, ils ont porté des valeurs de justice sociale, d'écologie et d'égalité des droits.

Monsieur le Maire, chers collègues, chers habitantes et habitants, vous pouvez compter sur notre loyauté, notre disponibilité et notre envie de travailler pour la collectivité.

Je ne serai pas plus longue. Je vous remercie. Bon courage, Monsieur le Maire.

Applaudissements.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Monsieur Aurélien VÉRON pour le groupe Républicains et Libéraux.

Aurélien VÉRON, groupe Républicains et Libéraux

Mesdames et Messieurs les élus et les non-élus, il est vrai que nous sortons d'une campagne à la fois singulière et tragique. Nous avons été pris dans le tourbillon d'une pandémie mondiale. Beaucoup de nos colistiers et de nos militants sont tombés malades. Nous avons perdu des proches. Parmi votre liste, Alain LE GARREC, pour qui j'ai une pensée, a été fauché par le Covid. J'ai donc une pensée pour ce moment extrêmement difficile. Ces trois mois entre les deux tours font de cette campagne un moment difficile. Au cours de cette

campagne atypique, nous avons eu le temps de débattre. Elle a duré 9 mois. Nous avons eu le temps de mettre beaucoup de sujets sur la table. Face à notre liste, nous avons trois Maires réunis au second tour. Le défi était donc rude. Les électeurs ont tranché.

J'adresse évidemment mes félicitations à Ariel WEIL et à son équipe qui ont fait une belle campagne et à Anne HIDALGO pour sa victoire incontestable.

Je voudrais remercier les électeurs qui nous ont fait confiance et qui nous ont apporté leurs voix et à tous les autres qui ne nous ont pas apporté leurs voix mais qui ont tout de même fait l'effort de voter dans des circonstances difficiles et exceptionnelles.

Les électeurs nous confient un premier mandat à moi-même et à mes trois colistiers que je vous présente : Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO et Julien ROUET. C'est pour nous une grande responsabilité car il s'agit de notre premier mandat à tous les quatre. Nous allons donc découvrir la vie d'une Mairie. De plus, il s'agit d'une nouvelle Mairie qui rassemble quatre arrondissements avec quatre cultures qui sont aujourd'hui réunies. Je pense que nous aurons ensemble des divergences irréconciliables parce que notre vision de Paris, de son développement, est différente. C'est cela, la politique : assumer nos différences et les défendre. Nous sommes attachés à notre environnement, à la qualité de l'air, mais nous ne sommes pas partisans de chocs brutaux qui, de notre point de vue, sont imposés sans une concertation au niveau vraiment local. Nous en discuterons mais, à mon sens, ce sont des positions politiques qui animeront le Conseil. Nous continuerons donc à défendre vigoureusement nos convictions mais nous garderons un esprit de bonne entente pour avancer ensemble même si nous avons ces divergences de fond.

Notre groupe d'opposition s'appellera Républicains et Libéraux parce que nous sommes composés de Républicains et de Libéraux. Je rappelle à tout le monde que je ne suis, moi-même, pas membre LR.

Je pense que nous nous accorderons sur un seul point avec Ariel et l'équipe : il y a un esprit Paris Centre. Nous nous sommes croisés, nous avons zigzagué ensemble dans ces quatre arrondissements. Il y a un esprit Paris Centre. C'est un quartier à la fois chargé d'histoire, doté d'un patrimoine extrêmement riche mais aussi avant-gardiste, moderne, créatif, innovant. C'est un quartier ouvert sur le monde : les gens viennent des quatre coins de la planète pour découvrir notre patrimoine, nos commerces atypiques, notre vie associative, nos galeries, nos musées, nos théâtres. C'est un quartier à la fois paisible, résidentiel mais en même temps festif - parfois un peu trop - et transgressif ; cela fait partie de la culture de Paris Centre. C'est un quartier dont l'identité est marquée par des communautés. Une des plus anciennes est celle des bouchers des Halles. Depuis, cela a évolué : on a les paroisses avec Saint-Eustache, les synagogues avec des communautés juives qui marquent notre centre. La communauté LGBT + a aussi une identité très forte. Elle fait partie de la vie du quartier. Il faut la défendre contre la montée assez nauséabonde des haines que nous avons constatée assez récemment. De plus, il s'agit d'un quartier de liberté. C'est un quartier qui aime la liberté. C'est un quartier qui a même mené des révoltes. C'est un quartier qui a fait avancer la liberté. J'espère qu'ensemble, nous arriverons à garder cet esprit de Paris Centre.

Bravo pour ta victoire.

Applaudissements.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Monsieur Jacques BOUTAULT pour le groupe Écologiste de Paris Centre.

Jacques BOUTAULT, groupe Écologiste de Paris Centre

Monsieur le Doyen - cher Pierre -, Madame la Maire de Paris - chère Anne -, chers collègues, Mesdames et Messieurs, je tenais tout d'abord à remercier les électrices et les électeurs de la confiance accordée par leur suffrage. Je remercie aussi toutes les équipes militantes mobilisées durant cette campagne.

Merci aussi à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce scrutin, quel que soit leur vote. Je regrette le fort taux d'abstention qui affaiblit la démocratie et qui doit nous interroger. Attention, la démocratie ne s'use que si on ne s'en sert pas.

Je tiens, au nom du groupe Écologiste à féliciter les équipes de Paris en Commun et en particulier Ariel WEIL pour qui nous allons voter dans quelques instants.

Au deuxième tour de ces élections municipales un peu particulières, les Écologistes ont fait le choix de l'alliance avec les listes conduites par Anne HIDALGO à Paris et dans tous les arrondissements. Je me réjouis de la qualité de nos débats qui ont permis la convergence des projets de Paris en Commun et de l'Écologie pour Paris, formant ainsi une coalition de deuxième tour qui a abouti à la victoire de la Gauche et des Écologistes à Paris et dans Paris Centre.

Je tiens aussi à saluer les élus de l'opposition et je compte sur eux pour faire vivre le débat démocratique.

Cette campagne inédite par sa longueur a commencé au début de l'année 2020 et vient de s'achever après trois mois d'interruption entre le premier et le deuxième tour pour cause sanitaire. J'ai une pensée particulière pour les victimes de cette épidémie - je pense en particulier à notre ami Alain LE GARREC - et pour toutes celles et tous ceux qui ont permis durant cette période de maintenir la continuité des services essentiels ; les premières et les premiers de corvée comme on les appelle aujourd'hui : les agents du service public, notamment municipaux, mais aussi le personnel de soins sans oublier les caissières et les livreurs ou les caissiers et les livreuses. Je vous engage à continuer à vous protéger. Le regain de contamination n'est pas exclu.

Les quatre élus Écologistes du Conseil d'arrondissement de Paris Centre (Raphaëlle RÉMY-LELEU, Corine FAUGERON, Jean-Paul MAUREL et moi-même Jacques BOUTAULT) au sein de cette majorité seront, Monsieur le Maire, cher Ariel WEIL, des partenaires exigeants, critiques mais toujours loyaux. Nous n'aurons d'autre objectif que la mise en œuvre des engagements que nous avons pris devant les Parisiennes et les Parisiens lors de la campagne électorale. Nous agissons pour contribuer à rendre notre ville plus solidaire et plus écologique c'est-à-dire résiliente, égalitaire, pour un territoire - notre petit bout de planète - où il fait bon vivre et où chacun et chacune ait sa place.

Nous aurons à cœur de relever les nombreux défis qui se présentent à nous : construire une ville-centre qui répond aux enjeux du dérèglement climatique, plus végétalisée, respectueuse de la biodiversité, favorisant les déplacements doux au détriment de la voiture individuelle, attentive aux générations futures, donc à réduire ses déchets, à moins polluer. Nous devons bâtir une ville-centre luttant contre la prolifération des meublés touristiques qui chassent les habitants de leurs logements ; une ville-centre solidaire qui agit pour les plus faibles, les plus délaissés ; une ville-centre égalitaire où l'orientation sexuelle, le genre, l'origine ne sont pas considérés comme autre chose que des richesses liées à la diversité.

Nous devons aussi préserver notre patrimoine architectural et culturel exceptionnel.

Nous devons, enfin, faire vivre la démocratie au sein de cette nouvelle entité issue de la fusion des quatre arrondissements et établir un service public municipal innovant et de qualité. Conscient de la crise démocratique, de la crise environnementale et de la crise sociale que nous allons devoir affronter, nous aurons à cœur d'exercer nos mandats dans un esprit d'engagement, de probité et d'honnêteté.

Pour toutes ces raisons, je peux vous assurer, chers collègues, cher Ariel WEIL, que c'est avec détermination, conviction et passion pour l'action publique que les élus Écologistes abordent ce mandat à l'écoute et au service des Parisiennes et des Parisiens.

Applaudissements.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Madame Véronique LEVIEUX pour le groupe Paris en Commun.

Véronique LEVIEUX, groupe Paris en Commun

Cher Pierre AIDENBAUM, Monsieur le Maire du 3^{ème} arrondissement, merci à vous. Chère Anne HIDALGO, Maire de Paris, cher Jacques BOUTAULT, Maire du 2^{ème} arrondissement et cher Ariel WEIL, Maire du 4^{ème} arrondissement, chers collègues, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, pour ce premier historique Conseil d'arrondissement de Paris Centre, j'ai le plaisir d'intervenir en ce moment où le temps serait suspendu alors que nous vivons, pourrait-on dire, une passation collective de témoin ou une transmission d'héritage. À ce titre, permettez-moi d'avoir une pensée pour les combats menés notamment par la Gauche dans le 2^e arrondissement et donc de penser à Pierre SCHAPIRA qui ne peut pas être à nos côtés aujourd'hui, mais aussi de saluer la présence de Maxime DES GAYETS avec qui j'ai eu le plaisir de passer la mandature précédente dans le 2^{ème}.

J'interviens au nom des élus et de toute l'équipe de la liste Paris en Commun avec Ariel WEIL et Anne HIDALGO ; cette liste qui nous a réunis depuis des mois, femmes et hommes, élus sortants, simples habitants, militants politiques de Gauche, du PS ou du PRG, membres d'associations ou engagés dans la démocratie locale. Nous nous sommes retrouvés dans un collectif dynamique, inspiré et chaleureux, portés par des valeurs de solidarité, d'écologie, de démocratie, de progrès et d'humanisme, attachés voire passionnés par notre ville et nos arrondissements, convaincus de la pertinence de créer Paris Centre pour encore mieux être au service de ses quartiers et de ses habitants.

Nous avons travaillé et porté un programme qui nous engage collectivement que nous avons été fiers de défendre et de présenter dans le cadre de cette campagne si particulière. Comme cela a été évoqué, avec la crise sanitaire du Covid, la campagne a aussi connu un temps long, suspendu, au soir du premier tour. Nous devons, ici, sur notre territoire, prendre la mesure de cette crise et en analyser les conséquences. Naturellement, je me permets au nom de notre collectif d'avoir une pensée avec beaucoup de tendresse pour Alain LE GARREC qui aurait dû être là aujourd'hui.

La crise du Covid a renforcé notre conviction que les valeurs et les propositions que nous portons sont bien en connexion avec les défis et les enjeux que nous avons à relever et je pense notamment, mais pas seulement, à la défense des services publics qui ont été au cœur de notre résistance et notre résilience. Les résultats des deux tours sont clairs. Forts de la confiance exprimée par les électeurs, ils nous mettent en situation d'agir pour notre ville aux côtés d'Anne HIDALGO réélue Maire de Paris vendredi dernier.

Le temps suspendu va laisser place dans quelques minutes au temps du travail, de la concertation et de l'action désormais dans le cadre de Paris Centre qui unit le destin de nos quatre arrondissements. Nous sommes prêts et nous avons hâte. Conscients de notre responsabilité en tant que composante politique la plus importante de cette nouvelle majorité, nous le ferons dans le respect de nos engagements, de nos convictions, dans la cohésion et le travail, au service de Paris Centre, de ses habitants et aux côtés de son futur Maire. À ce titre, permettez-moi de dire devant cette assemblée, cher Ariel, combien cela a été un plaisir de faire campagne à tes côtés.

Merci à vous. *Applaudissements.*

PC-2020-01 – Désignation du secrétaire de séance

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Chers collègues, dans l'émotion, j'ai oublié de vous faire voter la première délibération qui est relative à la désignation du secrétaire de séance. Il est d'usage, lors du premier Conseil de mandature, que le secrétariat de séance soit assuré par le plus jeune élu de notre assemblée. En l'espèce, il s'agit de Monsieur Florent GIRY.

Applaudissements.

Je vous demande de bien vouloir approuver cette désignation. Merci pour lui.

Florent GIRY est désigné secrétaire de séance.

PC-2020-02 – Élection du Maire de Paris Centre (1^{er} secteur)

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire d'arrondissement. Je vous rappelle que cette élection se fait conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment de son article L.2511-25. Je vous le lis : « *Le Maire d'arrondissement est élu comme ses adjoints en séance publique en application de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, au scrutin secret en application de l'article L.2122-4 du même Code. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection aura lieu à la majorité relative.* ». Le paragraphe suivant est très important. Je l'ai signalé au Conseil de Paris. « *En cas d'égalité des suffrages, c'est le plus âgé de cette assemblée qui devient Maire de l'arrondissement.* » Ne prenez donc pas de risque !

L'élection du Maire se fait à bulletin secret. Nous allons donc vous appeler par ordre alphabétique afin que vous alliez déposer votre bulletin dans l'urne.

Monsieur Ariel WEIL, êtes-vous candidat ?

Ariel WEIL, groupe Paris en Commun

Oui.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Non. Pour l'instant, nous n'avons qu'une candidature, celle d'Ariel WEIL.

Les élus procèdent au vote.

Raphaëlle RÉMY-LELEU et Florent GIRY procèdent au dépouillement.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

Les résultats du vote :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23
- Bulletins blancs et nuls : 4
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Je déclare officiellement Ariel WEIL Maire de Paris Centre.

Ariel WEIL est élu Maire de Paris Centre.

Applaudissements.

Pierre AIDENBAUM, Président de séance

J'appelle Ariel WEIL à me rejoindre, ainsi que Madame la Maire de Paris.

Ariel WEIL reçoit l'écharpe de Maire sous les applaudissements.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci à toutes et à tous. Madame la Maire de Paris, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Conseiller régional, Messieurs les Maires du 2^{ème} et du 3^{ème} arrondissement, Mesdames et Messieurs les élus de Paris Centre, Mesdames et Messieurs, nous vivons en cet instant précis un moment unique dans l'histoire de la Ville de Paris. En 1859, Paris s'étendait des 12 arrondissements hérités de la Révolution française aux 20 arrondissements actuels. Le découpage territorial de la municipalité n'a plus changé jusqu'à aujourd'hui. Mais, depuis quelques instants, par la vertu du premier vote de cette assemblée nouvellement constituée, Paris Centre existe. Ce territoire a cessé d'être un simple article de loi pour devenir une réalité administrative, géographique, historique, humaine ; surtout humaine.

Revenons un instant sur l'histoire et la géographie. Ce qu'elles nous disent, c'est que le territoire de Paris Centre forme, en réalité, une unité cohérente depuis des siècles. Tout, en effet, unit nos quatre arrondissements : leur grande frontière Nord en forme de courbe d'Est en Ouest, de la Seine à la Seine, marque la dernière grande enceinte défensive à délimiter les frontières de Paris. La Maire de Paris le sait bien. Chère Anne HIDALGO, toi qui nous fais l'honneur d'être à nos côtés pour cette séance historique, tu as dans ton bureau le fameux plan de 1615 de MERIAN qui, en réalité, fixe les frontières du Paris Centre d'aujourd'hui. À l'époque, ce sont celles de la ville et de la cité tout entière : la courbe des enceintes qui correspond aujourd'hui aux grands boulevards. Et même, bien plus ancienne encore : c'est une frontière naturelle et géologique qui date d'avant le néolithique, celle de l'ancien bras de la Seine. Chaque grande crue nous en rappelle l'existence.

Je vois vos regards. Non, chers élus, nous n'allons pas refaire surgir ce bras de la Seine, qui ferait de Paris Centre une île, et proclamer notre indépendance. Mais oui, nous avons bien le projet de réinventer Paris depuis son centre, comme à chaque époque, dans le respect de son histoire et de sa géographie.

Ce territoire est un palimpseste ; toutes ses strates s'y dévoilent à chaque coin de rue. Nous l'avons souvent parcouru du Sud au Nord, en remontant la rue des Archives, de l'hôtel de ville à la mairie du 3^{ème}, avec Anne HIDALGO, avec Pierre AIDENBAUM en suivant le mouvement même des extensions successives de la ville de Paris.

Les bâtiments des quatre anciennes mairies d'arrondissement de Paris Centre, construits au XIX^e siècle, racontent cette histoire plus ancienne qui s'est nouée sous leurs fondations. Les mairies du 4^{ème} et du 1^{er} arrondissement sont situées aux abords même de l'enceinte de Philippe Auguste qui délimitait Paris au Moyen Âge. La mairie du 2^{ème} donne, cher Jacques, sur les anciens fossés de l'enceinte de Charles V construite au XIV^e siècle. La mairie du 3^{ème}, quant à elle, cher Pierre, porte sur son parvis le rappel de l'emplacement de la tour des Templiers construite au XIII^e siècle. Elle se tient sur un lieu de Paris longtemps entouré de champs et de cultures maraîchères que nous comptons bien, pour le coup, faire ressurgir, chère Audrey.

C'est cette mairie du 3^{ème}, choisie par les habitants pour devenir celle de Paris Centre, qui nous accueille aujourd'hui et je voudrais saluer son Maire sortant, membre du Conseil de Paris Centre, Pierre AIDENBAUM, qui a présidé cette cérémonie. Je te connais, comme beaucoup d'autres, depuis bien avant d'être élu, mais depuis que je suis Maire du 4^{ème} arrondissement, il y a à peine plus de deux ans, tu m'as guidé. Nous avons fait Marais commun bien avant que Paris Centre ne soit une réalité, sous le regard bienveillant, comme aujourd'hui, d'Anne HIDALGO. Toi qui as grandi dans le 4^{ème} arrondissement, étais Maire du 3^{ème} arrondissement, chef d'entreprise du 2^{ème} arrondissement, tu incarnes presque à toi seul tout Paris Centre. Tu m'as fait aujourd'hui un double honneur parce qu'en plus du simple privilège de me voir adouber par l'un des bâtisseurs du Marais moderne, je me suis vu traiter comme Anne HIDALGO elle-même, à qui tu as remis l'écharpe de Maire de Paris il y a seulement quelques jours en tant que doyen du Conseil de Paris.

J'en profite pour te féliciter, chère Anne HIDALGO, au nom du Conseil nouvellement constitué de Paris Centre pour ta réélection comme Maire de Paris et pour te remercier à titre personnel, cette fois, de la confiance que tu m'as accordée, à moi, simple habitant engagé du quartier, inconnu en politique - comme certains et certaines d'entre vous aujourd'hui - élu conseiller du 4^{ème} arrondissement en 2014 et aujourd'hui premier Maire de Paris Centre ; j'en mesure l'honneur et la responsabilité.

Avec Pierre AIDENBAUM, avec Jacques BOUTAULT, avec Jean-François LEGARET, qui s'excuse de ne pas être avec nous aujourd'hui, nous sommes aussi les quatre derniers Maires des quatre premiers arrondissements de Paris. Toi, Pierre, tu es depuis quelques jours, le premier adjoint à la Seine de la Maire de Paris par la volonté d'Anne HIDALGO qui t'a confié cette magnifique délégation. C'est donc toi qui es désormais le gardien de notre frontière Sud. Avec la création de Paris Centre, nous avons maintenant la plus grande emprise sur la Seine de tous les arrondissements de Paris. Les abords de notre fleuve étaient fréquentés par les Parisiens depuis des siècles, à toutes les époques, depuis la nuit des temps, jusqu'à la construction d'une autoroute il y a 50 ans. Tu leur as rendu avec courage et détermination, chère Anne. La Seine et ses rives joueront un rôle crucial pour nos projets de végétalisation, de mobilité, d'approvisionnement agricole, entre autres.

Dans ton discours de réception de la Maire de Paris, Pierre, tu as évoqué tes racines d'immigrants qui faisaient d'ailleurs écho à celles de la famille d'Anne HIDALGO venue d'Espagne. Ta famille à toi a choisi de venir de Pologne dans ce village refuge qu'est le Marais. Cette histoire nous est commune à tous les deux. Ma mère, que je salue, et toi, vous avez même, dans votre enfance, habité à quelques mètres l'un de l'autre pendant quelques années, rue des Rosiers. Enfant d'immigrés, ma mère a grandi apatride à une époque où la mixité des identités et des cultures composites semblait peut-être plus évidente qu'aujourd'hui. Elle a fréquenté la même école que toi ; celle qui élève aujourd'hui mes enfants ; nos enfants, Delphine. On venait chercher cette école de la République de toute l'Europe. Je suis l'héritier de cette histoire.

Mais, je suis aussi l'héritier d'une autre histoire. J'ai conscience de vous raconter un peu ma vie aujourd'hui mais je voudrais vous confier ceci : si du côté maternel, j'appartiens à une famille d'immigrants récents, du côté paternel, en revanche, je descends d'une famille parisienne depuis des siècles. Il y a tout juste un peu plus d'un siècle, ma grand-mère paternelle naissait au 244, rue de Rivoli dans le 1^{er} arrondissement de Paris. La rencontre entre le prolétariat immigré et la grande bourgeoisie parisienne ne fut pas simple dans ma famille. Il fallut beaucoup d'amour à mes parents pour surmonter l'hostilité issue des préjugés sociaux. Aujourd'hui, j'aime lire dans les retrouvailles symboliques de mes deux familles ainsi réunies par la création de Paris Centre l'image du rassemblement des histoires complexes de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens et

en particulier de toutes les familles de Paris Centre, dans toute leur diversité, de conditions sociales ou de conditions amoureuses.

Même le 1^{er} arrondissement si solidement ancré à Droite a donné la majorité au projet que nous avons porté avec le collectif Paris en Commun derrière toi, chère Anne HIDALGO. C'est historiquement inédit. Une courte majorité, certes mais la majorité ; preuve qu'il n'y a pas de déterminisme sociologique.

Pour autant, du 1^{er} au 4^{ème} arrondissement - et c'est heureux pour le débat démocratique - , les Parisiens n'ont pas tous voté pour ce projet. Je veux ici saluer les élus de l'opposition qui ont porté un autre projet, à commencer par toi Aurélien VÉRON et les trois conseillers que tu emmènes avec toi, tous nouvellement élus, et le Député Pacôme RUPIN.

Avec ma majorité, j'aurai à cœur d'écouter toutes les Parisiennes et tous les Parisiens du Centre, d'entendre les doutes, les difficultés, les angoisses et de convaincre, de modifier ou même d'ajuster quand il le faudra et toujours de dialoguer avec vous dans le respect républicain que nous avons, en effet, conservé, cher Pacôme, lors de cette campagne en évitant la surenchère, l'attaque ad hominem et les contrevérités qui font tant de mal à la politique. Je souhaite que nous conservions toujours, dans cette assemblée, ce respect mutuel qui sert la démocratie. Je suis convaincu par vos personnalités et par vos discours introductifs, dont je vous remercie, que cela sera le cas.

Malgré ce respect mutuel, la campagne inédite dans sa longueur l'a aussi été dans sa dureté. Interrompue par la crise sanitaire mondiale que nous connaissons, elle a vu le meilleur et le pire se côtoyer. Le pire, c'est la maladie et la mort ; celle en particulier de plusieurs de nos proches. Je veux à mon tour aussi saluer ici la mémoire d'Alain LE GARREC, ancien conseiller de Paris du 1^{er} arrondissement, grand amoureux des Halles qui fut notre colistier au premier tour des municipales et qui nous manque tant. Je veux aussi saluer la mémoire d'un autre habitant historique de Paris Centre, grand élu de la République, Sénateur puis Député européen, mon cher ami Henri WEBER, auteur, entre autres, de *l'Éloge du compromis*. Je veux enfin saluer la mémoire de Pierre HOUSIEUX, cet acteur clé du centre de Paris, à la fois grand président du Paris historique, membre de la commission du vieux Paris et, nous ne le savions pas, cadre de l'agence régionale de la santé mobilisé volontaire du Covid.

Le meilleur de cette crise, ce sont nos soignants qui n'ont pas failli et qu'il faudra continuer à soutenir après la crise comme nous soutenons la vocation médicale de l'Hôtel-Dieu, notre cher hôpital du centre de Paris. Le meilleur, ce sont aussi les citoyens solidaires et engagés au service des plus démunis pendant la crise, au Carreau du temple, à la soupe Saint-Eustache, ou dans les ateliers de confection de masques de nos Mairies. Leurs bâtiments continueront tous à accueillir des services publics municipaux. Ces nouveaux espaces libérés constituent même l'un des principaux intérêts de ce regroupement de nos arrondissements. Je veux remercier ici l'ensemble des agents de nos Mairies, dont je suis très heureux de retrouver ici des visages familiers, et l'ensemble des équipes qui nous accompagnent.

L'autre intérêt de ce regroupement peut paraître administratif mais il a trait à la gouvernance même de notre territoire. Avec ce regroupement, l'échelle du territoire déjà pertinente pour nos services administratifs (de voirie, de propreté ou de sécurité, par exemple), devient aussi celle du politique, celle de cette assemblée. C'est un énorme progrès qui demande une nouvelle gouvernance.

Madame la Maire de Paris, chère Anne HIDALGO, tu l'as annoncé, tu entends donner plus de pouvoirs aux arrondissements. Comment ? D'abord en leur donnant les moyens d'un véritable pilotage territorial des services. Je vais en faire l'annonce ici avec toi. Dans les prochains jours, nous comptons nommer une directrice générale des services qui sera une véritable cheffe de territoires. Ce sera une petite révolution dans la gouvernance du

territoire permise ici par la réunion de nos arrondissements. Avec la végétalisation du parc des rives de Seine reconquises, avec la création de grandes promenades vertes structurantes, avec le rééquilibrage de l'espace public au profit des piétons, y compris lorsqu'ils sont en fauteuil roulant ou avec une poussette grâce à la piétonnisation de Paris Centre qui ne servira plus de raccourci, avec l'amélioration de la qualité de notre alimentation, nous avons devant nous des chantiers critiques pour notre avenir et pour notre santé, celle de nos aînés, celle de nos enfants.

Nous y travaillerons avec l'ensemble de tes adjoints, chère Anne. Nous avons la chance d'en compter trois pour notre seul Conseil de Paris Centre, chargés de sujets ô combien critiques pour nous : l'alimentation et les circuits courts notamment dans nos cantines, chère Audrey PULVAR, les seniors et les relations entre les générations, chère Véronique LEVIEUX et donc la Seine et sa reconquête, cher Pierre AIDENBAUM.

Pour déployer ces beaux projets dans Paris Centre, dans le centre de Paris, les élus de cette assemblée porteront aussi de belles délégations. Je dévoilerai dans un instant à cette assemblée la constitution de l'exécutif local avant que nous votions la liste des adjoints.

Je regarde cette belle assemblée, l'expérience de ces femmes et de ces hommes dont beaucoup sont élus pour la première fois après des années d'engagement citoyen, et je suis fier de votre engagement à mes côtés, de notre engagement et de votre engagement à tous pour l'intérêt commun au côté de la Maire de Paris.

Nous nous tenons dans la grande salle de la mairie. Il y a du public. Nous sommes samedi. Tout cela ressemble fort à un mariage. En un sens, nous, élus et habitants des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements, nous sommes semblables à ces mariés qui entrent à la mairie célibataires et repartent unis par les liens du mariage, comme on dit. Nous sommes entrés tout à l'heure dans la mairie du 3^{ème} arrondissement et par la magie du verbe performatif, nous allons dans quelques instants ressortir de la mairie de Paris Centre.

Vive les mariés, vive Paris Centre, vive Paris.

Applaudissements.

PC-2020-03 – Détermination du nombre d'adjoint-e-s au Maire de Paris Centre

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Voilà. Nous allons maintenant déterminer le nombre et la liste des adjoints et des adjointes au Maire. Je vais vous lire une déclaration. Conformément aux termes de l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales, le nombre d'adjoints dans chaque Conseil d'arrondissement ne peut excéder 30 % du nombre total des membres du Conseil d'arrondissement, sans être inférieur à quatre. Le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement peut, en conséquence, être fixé entre quatre et huit. Conformément aux termes de l'article L.2511-25-1 du CGCT, la limite de 30 % d'adjoints au Maire d'arrondissement peut être dépassée pour la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10 % de l'effectif global du Conseil d'arrondissement. Le nombre d'adjoints du Maire d'arrondissement chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers peut en conséquence être fixé à deux.

Je propose donc de fixer le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement à sept et le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers à deux.

Je propose de voter à main levée, si vous en êtes d'accord, sur le nombre d'adjoints. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Je vous remercie. Cette délibération est donc adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PC-23020-04 – Élection des adjoint-e-s

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous allons maintenant procéder au vote des adjointes et des adjoints de Paris. Nous le ferons à bulletin secret. Toutefois, avant cela, je voudrais procéder à l'appel nominal du Conseil municipal de Paris Centre avec l'annonce des délégations par ordre alphabétique des conseillers d'arrondissement. Ont des délégations non seulement les adjointes et les adjoints pour lesquels nous allons voter mais également les conseillers d'arrondissement de la majorité ainsi que les conseillers de Paris même lorsqu'ils sont adjoints à la Maire de Paris.

- Monsieur Pierre AIDENBAUM, adjoint à la Maire de Paris en charge de la Seine, conseiller de Paris, délégué d'arrondissement en charge de l'histoire de Paris ;
- Madame Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire ;
- Monsieur Jimmy BERTHE, adjoint au Maire en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, de l'animation locale, des métiers de la mode et des créateurs. Il sera également référent aux conseils de quartier ;
- Monsieur Jacques BOUTAULT, adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage, du réemploi, de la condition animale et de la résilience ;
- Madame Dorine BREGMAN, adjointe au Maire en charge de la propreté, de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme. Elle sera également référente aux conseils de quartier ;
- Monsieur Gauthier CARON-THIBAUT, conseiller de Paris, délégué d'arrondissement en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat ;
- Madame Corine FAUGERON, adjointe au Maire en charge des espaces verts et de la biodiversité ;
- Monsieur Luc FERRY, délégué d'arrondissement en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances ;
- Monsieur Florent GIRY, adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers ;
- Monsieur Boris JAMET-FOURNIER, conseiller de Paris, délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation ;
- Madame Benoîte LARDY, déléguée d'arrondissement en charge de la culture, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques de Paris ;
- Madame Véronique LEVIEUX, adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, conseillère de Paris, déléguée d'arrondissement en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ;
- Monsieur Jean-Paul MAUREL, délégué d'arrondissement en charge de la transition écologique du bâti, du suivi des plans climat, des plans eau, des plans énergie et des constructions publiques ;

- Madame Audrey PULVAR, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, conseillère de Paris, déléguée d'arrondissement à ces mêmes sujets ;
- Madame Raphaëlle RÉMY-LELEU, conseillère de Paris, déléguée d'arrondissement en charge des grands projets de végétalisation, de l'écoresponsabilité et de la citoyenneté ;
- Monsieur Yohann ROSZÉWITCH, adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine ;
- Madame Catherine TRONCA, adjointe au maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap ;
- Madame Shirley WIRDEN, adjointe au Maire en charge de l'égalité femmes/hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance.

J'ajoute pour terminer cette longue liste qu'il n'est pas obligatoire de lire les délégations, pas plus qu'il n'est obligatoire d'en confier aux délégués ou aux conseillers de Paris. C'est mon choix. J'ajoute que je souhaite également confier, en concertation avec eux et s'ils le souhaitent, des projets spécifiques aux élus de l'opposition : M. Julien ROUET, M. Antoine SIGWALT, Mme Christel TORIELLO, M. Aurélien VÉRON pour le groupe Républicains et Libéraux et M. Pacôme RUPIN pour le groupe Indépendant et Progressiste. Seuls les adjointes et les adjoints au Maire sont soumis au vote selon le règlement. Ce sont donc les seuls noms qui figureront sur vos bulletins. Nous allons de nouveau vous faire voter par ordre alphabétique.

Les élus procèdent au vote.

Raphaëlle RÉMY-LELEU et Florent GIRY procèdent au dépouillement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Le vote est à présent dépouillé. Merci aux deux plus jeunes élus. Le score est similaire à celui du précédent vote :

- Inscrits : 24
- Votants : 23
- Blancs : 4
- Suffrages exprimés : 23
- Liste Ariel WEIL : 19

La liste d'adjoints proposée est donc adoptée.

Applaudissements.

La liste d'adjoints proposée par la majorité est adoptée.

Charte de l'élu local

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vais vous lire maintenant la charte de l'élu local. Conformément à l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, je procède à cette lecture de la charte qui est prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT. « *Les élus locaux sont les membres des Conseils*

élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local. »

Charte de l'élu local :

Article 1 : L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Article 2 : Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

Article 3 : L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

Article 4 : L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Article 5 : Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

Article 6 : L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Article 7 : Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Voilà, vous êtes informés de vos devoirs et de vos engagements et ils nous obligent.

Il est de tradition - que je n'ai jamais comprise entièrement - de remettre aux seuls adjointes et adjoints l'écharpe qui vous permet en tant qu'élu de remplacer le Maire et de procéder également aux mariages. Puisqu'ils peuvent procéder aux mariages et remplacer dans l'exercice de leurs délégations tous les élus qui sont porteurs d'une délégation, il est normal que cette écharpe soit remise à l'ensemble de ceux et de celles qui sont porteurs d'une délégation. Comme nous en avons commandé un peu plus, je propose d'en donner également aux élus de l'opposition. Il y a donc une écharpe pour chacun des membres de ce Conseil de Paris Centre. Nous allons procéder à l'appel pour que vous puissiez venir la chercher. Je vous remercie. Après, je lèverai la séance.

Monsieur le Maire remet une écharpe à tous les membres du Conseil de Paris Centre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Voilà. Je lève la séance et je vous invite à un petit rafraîchissement dans le péristyle.
Merci.

Applaudissements.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 16 heures 30.